

# Regroupement Pédagogique Intercommunal Bouxwiller - Durmenach - Roppentzwiller - Werentzhouse

Ecole élémentaire de Bouxwiller - 03 89 40 38 56

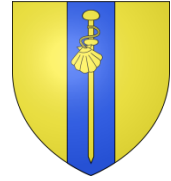
Ecole maternelle de Durmenach - 03 89 07 99 73

Ecole élémentaire de Roppentzwiller - 03 89 25 81 89

Ecole élémentaire de Werentzhouse- 03 89 40 37 92

Courriel : [ecole.elementaire.durmenach@wanadoo.fr](mailto:ecole.elementaire.durmenach@wanadoo.fr) ou [ce.0680393h@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0680393h@ac-strasbourg.fr)

Adresse postale : 4, place du foyer 68480 DURMENACH



## Procès Verbal du Conseil d'école du 06 novembre 2020

### Présents :

M. Haus Bruno, délégué du SIAS, représentant de la commune de Durmenach  
M. Theurillat Jonathan, délégué du SIAS, représentant de la commune de Werentzhouse  
M. Brand Serge, Vice-président du SIAS, représentant de la commune de Roppentzwiller  
Mme Gempin Aurore, parent d'élève  
M. Hauss Frédéric, parent d'élève  
Mme Kirchhoffer Julie, parent d'élève  
Mme Kleiber Camille, parent d'élève  
Mme Stehlin Gwenaël, parent d'élève  
Mme Parmentier Marie, directrice du RPI  
Mme Andres Oriane, enseignante  
M. Bertsch Olivier, enseignant  
Mme Binet Carole, enseignante  
Mme Faffa Laurence, enseignante  
Mme Gambs Christine, enseignante  
Mme Girardot Anaïs, enseignante  
Mme Lehry Emmanuelle, enseignante  
Mme Zimmermann Audrey, enseignante

### Excusés :

Mme Vantrepol Valérie, Présidente du SIAS, représentante de la commune de Bouxwiller  
M. Rueher Raphaël, parent d'élève  
Mme Béranger Gaëlle, parent d'élève  
M. Blumé Eric, Inspecteur de l'éducation nationale

### Conseil d'école réalisé en visioconférence

#### 1) Mise en place du Conseil d'Ecole et rappel des résultats des élections

##### Résultats des élections des parents d'élèves du 09/10/20

- 6 Titulaires: M. Hauss Frédéric (responsable juridique), Mme Kirchhoffer Julie, Mme Le Favi Sabrina, Mme Gempin Aurore, M. Rueher Raphaël, Mme Béranger Gaëlle.
- 6 Suppléants: Mme Kleiber Camille, Mme Stehlin Gwenaël, Mme Gafanesch Léa, Mme Ruetsch Sandrine, Mme Nitz Aurélie, Mme Chenah Mylène.

Nombre d'inscrits: 236 ; Nombre de votants: 156; Nombre de suffrages exprimés: 122; Taux de participation: 66.10%

Approbation du Conseil d'Ecole du 3<sup>ème</sup> trimestre (26/06/20) à l'unanimité.

## **2) Effectifs des classes et organisation en 2020/2021**

Le RPI compte 6 classes (2 classes maternelles et 4 classes élémentaires) qui sont réparties sur 4 sites:

- PS/MS : 26 élèves (Mme Parmentier et Mme Lagrange) à Durmenach
- PS/GS : 25 élèves (Mme Gambs)) à Durmenach
- CP : 22 élèves (M. Bertsch) à Werentzhouse
- CE1/CE2 : 27 élèves (Mme Zimmermann et Mme Girardot) à Bouxwiller
- CE2/CM1 : 27 élèves (Mme Faffa et Mme Girardot) à Roppentzwiller
- CM1/CM2 : 27 élèves (Mme Binet) à Roppentzwiller

L'école totalise un effectif de 154 élèves.

Pas de changement au niveau des Atsems : Mme Evelyne Muller est en classe de PS/MS et Mme Laetitia Metzger en classe de PS/GS.

## **3) Vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur suit le règlement départemental et B.O. du 03/07/14, n°2014-088. Mme Parmentier rappelle les derniers changements, à savoir le protocole en cas d'absence des deux enseignants sur les sites de Durmenach et Roppentzwiller et l'ajout du protocole de soins détaillé.

**Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.**

## **4) Projet d'école**

Le projet d'école est le même depuis la rentrée 2018, une mise à jour a été effectuée cette semaine en conseil de maîtres. Voici un rappel des trois axes :

Axe1 : Des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun

- Utiliser les ressources numériques pour les apprentissages
- Renforcer la cohérence des parcours disciplinaires
- Mettre en œuvre le parcours d'éducation artistique et culturelle

Axe2 : Un environnement serein pour renforcer la confiance

- Créer, entretenir un climat scolaire favorable

Axe3 : Une école inclusive pour la réussite de tous

- Evaluer positivement les élèves
- Prendre en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves

Une bonne partie du projet d'école traite des ressources numériques. Malgré l'intervention de la « Boîte à Souris » sur Roppentzwiller, les ordinateurs marchent de manière aléatoire. Le matériel est également vieillissant sur Werentzhouse et inexistant sur Bouxwiller.

*M.Brand regardera lors de la prochaine réunion du SIAS pour un achat éventuel sur les budgets de 2021.*

## **5) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)/Sécurité**

Mise en place de 2 PPMS : classique (avec des exercices d'évacuation incendie 1 fois par trimestre et 1 exercice sur un risque majeur 1 fois par an) et Attentat-Intrusion.

Exercice d'évacuation incendie : toutes les classes l'ont effectué au mois de septembre : tout s'est bien passé.

Mise en place de l'alarme et évacuation des élèves vers le point de ralliement. Les enseignants et les élèves sont prévenus et préparés en amont pour le 1<sup>er</sup> exercice ; seuls les enseignants seront informés lors du 2<sup>nd</sup> exercice.

PPMS Risques majeurs (séismes, confinement, inondations : choix du scénario) sera prévu au milieu de l'année.

PPMS Attentat-Intrusion : toutes classes ont effectué un exercice avant les congés de la Toussaint ou cette semaine. 2 scénarios possibles : « se cacher » ; « s'échapper » : l'école privilégie le scénario « se cacher ». Mise en place de cachettes sur chaque site et préparation des élèves.

Cet exercice est expliqué sous la forme ludique du jeu de « cache-cache » en maternelle pour éviter la panique.

Comme les écoles sont passées en vigilance « urgence attentat », une demande d'intervention de la Brigade de Durmenach est prévue mardi 10/11 en maternelle pour expliquer le rôle de la gendarmerie et l'importance de prévenir en cas de danger : il s'agit de Mme Jardel, maman d'élève en maternelle. Des rondes sont également organisées par les gendarmes autour des écoles.

Protocole de surveillance : mis en place lors d'un conseil de maître qui spécifie la place des enseignants lors des récréations, horaires de récréations, zones dangereuses/interdites, protocole en cas de blessure d'un enfant, sorties/entrées de classe, dispositions particulières pour Vigipirate

Hommage à Samuel Paty : un texte de Jean Jaurès a été lu puis 1 minute de silence à 11h a été observée : cet hommage a été respecté dans toutes les classes. Des projets autour des valeurs de la République sont prévus dans les classes durant le mois de novembre (arbre de l'amitié, colombe de la paix de Picasso en maternelle, album et chants autour de la devise nationale, arts visuels autour du « pouvoir des fleurs », vidéos, poèmes de liberté de Paul Eluard, travail en Education Morale et Civique).

Situation sanitaire : nouveau protocole sanitaire en vigueur depuis le 02/11 .Quelques changements : port du masque des élèves de CP au CM2, récréations à nouveau décalées entre les classes car limitation du brassage des élèves sur les sites de Durmenach et Ropentzwiller. Les activités de natation et de sport en dehors de l'école sont interdites. Une commande de gel hydro alcoolique BIO pour toutes les classes a été faite : arrivage cette semaine. Rappel que le port du masque est obligatoire pour les adultes au sein de l'école, pas aux abords : seul un arrêté municipal peut l'obliger.

Rappels de l'importance de souscription des deux assurances : l'individuelle accident et la responsabilité civile.

Accident : Lorsqu'un enfant se blesse, une déclaration d'accident est rédigée par l'enseignant et envoyée à l'Inspection. En cas de blessure grave, l'enseignant doit appeler d'abord le SAMU et les parents en second pour avoir en 1<sup>er</sup> lieu un avis médical.

Mme Kirchhoffer demande pourquoi l'achat de produits BIO : *le savon BIO est moins agressif pour les enfants et tue 99% des bactéries. Plusieurs problèmes de peau sont recensés chez les élèves.*

M.Brand rappelle que le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans dans le bus.

M.Haus demande à ce que les enfants de maternelle portent le masque dans le bus ; M.Brand répond qu'aucune loi ne l'oblige.

M.Brand rappelle qu'un masque par enfant avait été acheté au printemps pour le transport scolaire, mais il ne pensait pas que les enfants devraient les porter tout le temps.

Mme Parmentier rappelle que les masques sont à la charge des parents d'élèves ; l'école peut dépanner mais ne les remplace pas en cas de casse. Une distribution des masques du SIAS a été faite lundi 02/11 pour tous les élèves qui ne l'avaient pas reçus au printemps. Mme Parmentier rappelle que les visières sont interdites, une demande auprès de l'IEN sera faite pour les masques transparents. Mme Parmentier explique qu'un enfant peut être refusé en classe s'il ne porte pas le masque.

## **6) Projets et manifestations organisées par le RPI durant l'année scolaire**

### Maternelle :

- Intervention de la Maison de la Nature les 28 et 29 septembre dans les 2 classes dans le cadre du projet PEJ(Protéger l'environnement, j'adhère). Projet initialement prévu l'année dernière mais reporté cette année. Travail autour des petites bêtes : observation, capture des petites bêtes, classification, connaissance des besoins, fabrication d'hôtels à insecte dans la cour de l'école. Remerciements à tous les parents pour leur participation à la fourniture des matières premières (bambou, foin, branches..) et aux parents qui ont aidés au bon déroulement de la journée.  
Projet de sortie à la Maison de la Nature le 16/04 à Altenach sur le thème « Réveil printanier de la forêt ».  
2<sup>ème</sup> intervention dans les 2 classes les 27 et 28 mai sur le thème des fleurs.
- Semaine du goût (dernière semaine avant les vacances) : proposition de recettes réalisées avec les enfants chaque jour : soupe de légumes, tartelettes poire/chocolat, confiture de figes, cake au potiron : choix des recettes en fonction de 2 albums étudiés en classe « La soupe aux cailloux » et « L'automne de Pop ». Dégustation en classe de la soupe, puis à la maison pour les autres recettes ;  
Remerciement à Mme Lehry pour la fourniture des figes et du potiron, ainsi qu'aux parents ayant participé.
- Goûter de Saint-Nicolas mais sans intervention, organisation à définir entre collègues.

## CP :

- Intervention de M.Kempf pour la réalisation du jus de pommes en octobre
- Fête d'Halloween le 16/10 avec concours de déguisement et goûter
- Spectacle à La Comète d'Hésingue prévu le 29/01/2021 si les conditions le permettent
- Voyage à Paris les 08 et 09 avril 2021. Un sondage a été réalisé auprès des parents en septembre. Toutes les familles (sauf une) étaient d'accord. Maintenant il faut réaliser le dossier et attendre l'aval de la DSDEN. Si la situation le permet, le voyage pourra être reporté, ou un autre voyage organisé au 3<sup>ème</sup> trimestre. L'acompte versé à la « Ligue de l'enseignement » l'année dernière est réutilisable cette année scolaire. Tout est mis en œuvre pour que ce projet puisse se réaliser.

## CE1/CE2 :

- Travail sur l'alimentation en sciences autour du lexique et des arts visuels (Arcimboldo), d'ateliers du goût et d'ateliers scientifiques en période 1.
- Période 2 : travail autour des émotions autour de la musique et des arts visuels. Le projet final sera la réalisation d'un livre sur les émotions.
- Déguisements d'Halloween le 16/10

## CE2/CM1 :

- Déguisement d'Halloween le 16/10
- Projet de réhabilitation du jardin à côté de l'école de Roppentzwiller avec la Maison de la Nature pour en faire un « jardin extraordinaire ». 2.5 jours d'intervention sont prévus dans les deux classes de Roppentzwiller

## CM1/CM2 :

- Projet jardin avec la Maison de la Nature
- Déguisement d'Halloween le 16/10 avec concours de déguisement.
- Réalisation d'un projet autour des animaux fantastique en période 2 avec un concours.

## **7) Budgets**

- 2 coopératives scolaires : maternelle et élémentaire (cela reste une participation volontaire)
    - Solde maternelle : 2018€, avec un excédent de 586€ (peu de dépenses à cause du confinement)
    - Solde élémentaire : 14 514€ : déficit de 2312€ (acompte pour le voyage à Paris)
  - Subventions du SIAS avec un montant annuel à dépenser pour les fournitures scolaires : 1000€ par classe en maternelle et 900€ par classe en élémentaire.
- Remerciements pour l'achat du vidéoprojecteur de Bouxwiller.

## **8) Interventions des délégués des parents d'élèves**

### ASSOCIATION « Les p'tits coquins de l'école » :

- \* Annulation de plusieurs actions en raison du Covid (bourse aux vêtements, Boom, carnaval, kermesse).
- \* Mise en place d'une vente de chocolats Jeff de Bruges pour Noël. Remerciement pour les parents ayant passé commande.
- \* Mise en place d'un concours de dessin à Noël et Pâques.
- \* Remerciements aux enseignants pour la transmission des papiers et la mise en place des alertes pour informer les parents.

*Remerciement de la part des enseignants pour le versement de bénéfices de l'association au profit de l'école.*

### Mme KLEIBER :

- \* Pourquoi les élèves de primaire ne peuvent pas aller à la piscine, alors que les élèves du collège le peuvent ?  
*Mme Parmentier explique qu'il s'agit d'une décision de la DSDEN qui interdit à tous les élèves d'aller à la piscine (collège compris), que ce soit pour des raisons sanitaires et de sécurité. Toute sortie scolaire et sortie piscine sont interdites jusqu'à nouvel ordre.*

### Mme KIRCHHOFFER :

- \* Est-ce que le bus repassera par le pont de Roppentzwiller car la proximité de la route est dangereuse.  
*M.Brand répond que le bus continuera de faire le tour du rond-point de Waldighoffen.*

*Mme Faffa explique que la classe commence à 8h50 au lieu de 8h35, car les élèves descendent du bus sur la route principale vers 8h41. Le détour par le rond-point de Waldighoffen fait perdre entre 3 et 5 minutes.*

*Mme Parmentier explique que le sujet a été abordé avec Mme Vantrepol, présidente du SIAS. Le circuit du bus en fin de matinée et fin d'après-midi ne changera pas, les enseignantes accompagnent les enfants jusqu'à l'arrêt de bus sur la route principale. Mme Parmentier et Mme Vantrepol proposent que le bus s'arrête dans la rue des écoles en début de matinée et début d'après-midi car le bus est en terminal de circuit. Cela permettra de gagner entre 5 à 10 minutes de temps scolaire. Mme Parmentier prévient Mme Vantrepol pour que la mise en place soit effective dès la semaine prochaine.*

\*Le chauffeur du bus part en avance début d'après-midi et ne respecte pas les horaires.

*M.Brand explique que cela a déjà été signalé auprès du transporteur. Cela sera refait.*

\* La séance d'APC a été annulée cette semaine car sa fille était la seule élève.

*Mme Faffa répond que toutes les autorisations n'avaient pas été signées par les parents, mais le problème sera résolu cette semaine.*

M. HAUSS :

\* M.Hauss désire prendre le bus scolaire pendant 2 jours.

*M.Brand lui répond que c'est possible.*

## **9) Intervention des élus**

M. BRAND :

\*Réunion du comité de pilotage pour l'étude des sols du futur RPC. La finalisation de l'étude du chiffrage définitif par l'Adhaur est en cours. Une décision sera prise ensuite.

## **10) Intervention des enseignants**

Service civique : pas de candidature cette année, pas de dotation par l'inspection. Problème de communication au niveau de la procédure d'affectation au sein du RPI.

**11) Date du 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole** : vendredi 19 mars 2021 dans une salle communale.

Clôture à 21h00.